

Note Méthodologique : Cabinet gestion des risques industriels à Nador

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le cabinet intervient au cœur d'un écosystème industriel et portuaire exigeant (Nador West Med, Cité Industrielle).

- Maîtrise des risques et sécurisation des installations industrielles.
- Alignement aux exigences réglementaires marocaines (installations classées, environnement).
- Prévention des accidents majeurs et des impacts environnementaux.
- Ancrage local: solutions adaptées aux spécificités des sites de Nador.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour une évaluation complète; la conformité aux règles marocaines est vérifiée de bout en bout.

Objectifs de la mission

- Identifier, évaluer et maîtriser les risques industriels.
- Réduire l'exposition aux incidents majeurs et impacts environnementaux.
- Optimiser les processus de gestion des risques et assurer la conformité.
- Préparer les plans d'intervention et renforcer la prévention.
- Sensibiliser et former les équipes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial du site et des dispositifs existants.
- Vérification de conformité réglementaire (sécurité industrielle, environnement).
- Plan d'action priorisé et recommandations opérationnelles.
- Rapports intermédiaires et rapport final de diagnostic.
- Audits périodiques de suivi et reporting à la direction.
- Mise à jour des documents réglementaires.
- Supports de sensibilisation/formation le cas échéant.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des données: processus, équipements, incidents passés, dispositifs en place.
- Analyse des enjeux locaux et contraintes réglementaires.
- Résultat: cartographie des risques majeurs et priorités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue: normes locales, dossiers de conformité, procédures internes.
- Examen des plans de prévention et d'urgence.
- Résultat: écart de conformité et exigences applicables à Nador.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Conception d'un plan d'action personnalisé et priorisé.
- Actions correctives, améliorations organisationnelles, mesures de prévention.
- Résultat: feuille de route de mise en conformité et de réduction des risques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Audits périodiques, formations, mise à jour documentaire.
- Reporting clair à la direction et amélioration continue.
- Résultat: pilotage durable de la gestion des risques.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalon	Échéance / Durée	Description
Mission de conseil	3 à 6 mois	Selon la taille et la complexité des installations.
Diagnostic initial	Début de mission	Sur site + analyse documentaire; visite sur site indispensable.
Rapports intermédiaires	Pendant la mission	Synthèse d'avancement et ajustements si besoin.
Rapport final	2 à 4 semaines	Après la visite sur site et l'analyse documentaire.
Suivi et accompagnement	Post-mission	Audits périodiques, formations, mise à jour des documents.

Format d'intervention: sur site et à distance; ateliers collaboratifs possibles.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise le diagnostic initial et l'analyse réglementaire.
- Élabore le plan d'action et les recommandations priorisées.
- Assure le suivi: audits périodiques, formations, mise à jour documentaire.
- Fournit un reporting clair et des rapports (intermédiaires et final).

Client

- Met à disposition les documents essentiels: plans d'installation, rapports d'incidents, procédures internes, autorisations administratives, rapports de conformité antérieurs.
 - Organise la visite sur site requise pour une évaluation complète.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installation et descriptions des processus/équipements.
 - Rapports d'incidents et historiques d'événements.
 - Procédures internes, plans de prévention et d'urgence.
 - Autorisations administratives et rapports de conformité antérieurs.
 - Normes locales et exigences réglementaires marocaines applicables.
 - Inventaire des dispositifs existants de gestion des risques.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting clair et régulier à la direction.
 - Audits périodiques pour suivre la mise en œuvre.
 - Rapports intermédiaires et diagnostic final documenté.
 - Vérification systématique de la conformité aux règles marocaines.
 - Mise à jour des documents réglementaires et des procédures internes.
 - Combinaison d'interventions sur site et à distance pour efficacité et réactivité.
 - Formations/sensibilisation pour ancrer l'amélioration continue.
-
-